

Mieux gérer nos déchets, que des avantages !

Les matières organiques, une ressource à valoriser !





2020

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une Politique de gestion des matières résiduelles ambitieuse afin de réduire au maximum la quantité de déchets produit. L'idée principale est d'éliminer uniquement ce qu'on appelle les résidus ultimes, soit les déchets non valorisables et non réutilisables. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'appliquer le principe favorisant d'abord la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et, en dernier lieu, l'élimination.

Parmi les matières qu'il est souhaitable de ne pas éliminer et qui ont un fort potentiel de valorisation, on retrouve la matière organique. C'est pourquoi elle devra être retirée graduellement de nos poubelles puis complètement bannie de l'élimination d'ici 2020.

Autrement dit, d'ici quelques années, il ne sera plus possible de jeter aux ordures les résidus de table et de jardin.

La Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ), dont fait partie la MRC de La Côte-de-Beaupré, a l'obligation légale de se conformer à la politique du gouvernement. Par le biais de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), elle a fixé des objectifs de récupération et priorisé des mesures que la MRC devra respecter. Ainsi, d'ici 2017, la MRC doit élaborer un plan d'action régional conforme au PMGMR. Au-delà de cette date, des sanctions financières sont à prévoir pour les municipalités qui ne seront pas engagées dans ce sens.

Pour mieux comprendre les choix qui s'offrent à la communauté, votre MRC vous propose ce premier document informatif d'une série de trois sur les grands enjeux entourant la gestion et le traitement des matières organiques que nous générons tous les jours.

Mais d'abord, la matière organique ...

qu'est-ce que c'est ?

On entend par matière organique tout ce qui est produit par les OU à partir des organismes vivants. **Et quand on dit tout, c'est tout !** Les restants de votre BBQ, de votre dernière épluchette de maïs ou de votre petit déjeuner du dimanche matin sont de la matière organique. Autrement dit, ce sont tous les résidus issus de la préparation de vos repas et vos restes de tables.

Mais on en retrouve aussi à l'extérieur de la maison lors des travaux d'entretien de la cour. Par exemple, les résidus de désherbage ou de tonte de gazon, les feuilles mortes que vous ramassez à l'automne et les branches sont également des matières organiques appelées « résidus verts ».

Les restes de table et les résidus de jardin représentent plus de la moitié du poids de ce qui se trouve actuellement dans votre poubelle.

C'est énorme !

— le saviez-vous ? —

Toutes les matières résiduelles sont pesées en kilogramme ou en tonne métrique. Ainsi, peu importe la nature des matières, nous pouvons les comptabiliser, les comparer et les analyser sur une même base. La majorité des contrats de collecte prévoient une facturation en fonction du nombre de tonnes métriques collectées. Évidemment, le poids des résidus de table est bien plus important que celui d'une bouteille en plastique vide!

Voici ce qu'il reste généralement dans notre poubelle :



Matières organiques **67,8%**

Papier et carton **9,7%**

Plastique **8,1%**

Encombrants et CRD **5,1%**

Verre **2,5%**

Textiles **2,4%**

Métal **2,2%**

RDD **2,2%**

Pourquoi retirer les matières organiques de la poubelle ?

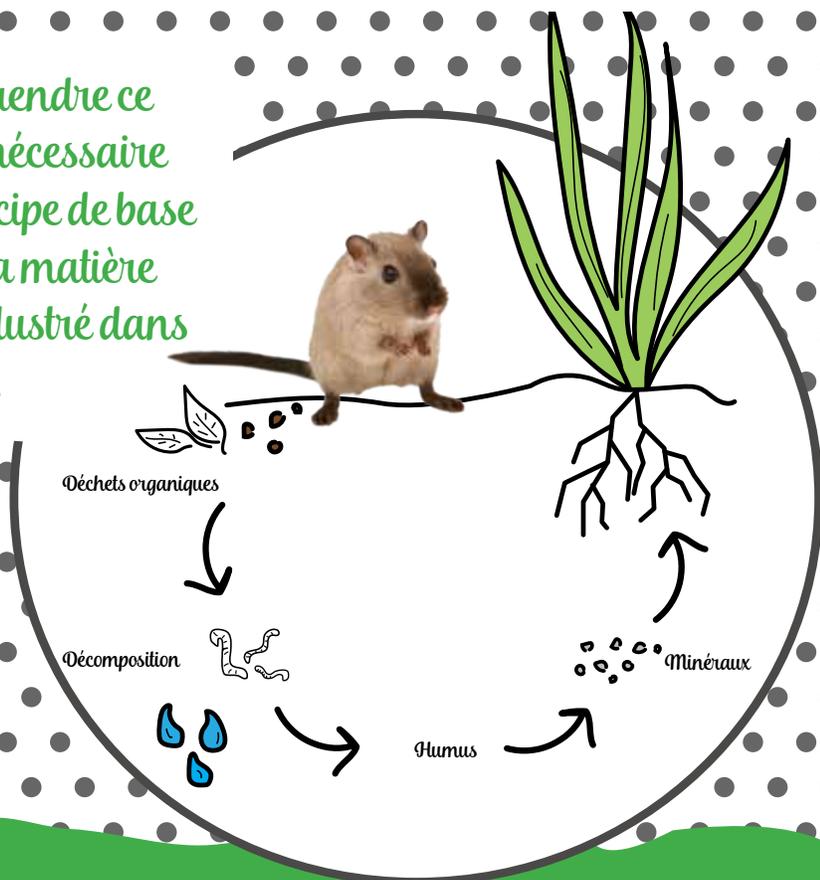
Tout d'abord, on sait que l'élimination des matières n'apporte aucune valeur ajoutée à la communauté, qu'elle soit environnementale, sociale ou économique. Au contraire, il y a un coût non négligeable à les éliminer.

D'autre part, l'enfouissement de matières organiques entraîne l'émission de gaz à effet de serre puissants qui contribuent aux changements climatiques, en plus de produire des liquides potentiellement dangereux pour nos sols et nos eaux souterraines.

— le saviez-vous ? —

Les boues de fosses septiques et les boues municipales (issues des systèmes d'épuration des eaux des municipalités) sont aussi des matières organiques que la MRC doit recycler ou valoriser. Bien qu'elles ne se retrouvent pas dans nos poubelles, nous ne devons pas les oublier !

Pour mieux comprendre ce phénomène, il est nécessaire de revenir au principe de base du cycle de vie de la matière organique, tel qu'illustré dans le schéma suivant.



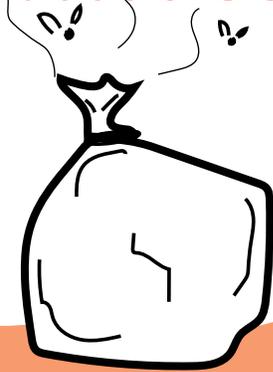
En forêt, par exemple, tout fruit ou plante qui tombe au sol entame un processus de dégradation naturelle. La vitesse de ce procédé repose sur plusieurs facteurs, dont la présence de micro-organismes, de chaleur, d'humidité et de la présence ou non d'oxygène. Ainsi, en l'espace de quelques semaines, il ne restera plus rien du fruit ou de la plante. Un mélange riche d'humus en résultera, qui nourrira le sol de la forêt. S'il n'y a pas ou peu de micro-organismes, s'il fait froid ou si le temps est très sec, le processus de dégradation aura tout de même lieu et donnera sensiblement le même résultat, mais cela prendra beaucoup plus de temps.

En revanche, si l'oxygène est retiré, parce que le fruit est enterré profondément ou emballé dans un sac de plastique, on change complètement le processus de décomposition. Les micro-organismes habituels, qui aiment l'oxygène (aérobie) ne pourront plus travailler et seront remplacés par ceux qui préfèrent l'absence d'oxygène. Ainsi, la décomposition aura quand même lieu, mais de façon différente.

Et cette différence fait TOUTE la différence puisque la dégradation en absence d'oxygène, que l'on retrouve dans les sites d'enfouissement et votre sac de poubelle fermé et hermétique, entraîne l'émission de « méthane », un gaz à effet de serre, très odorant et 23 fois plus dangereux pour l'atmosphère que le CO₂ émit par nos voitures.

À l'échelle d'un fruit, ce n'est pas inquiétant, mais lorsqu'on parle de milliers de tonnes de matières organiques enfouies et regroupées au même endroit, c'est plus problématique !

Quelles sont les alternatives à l'élimination ?



Réduire

Réutiliser

Recycler

Valoriser

Éliminer!



Exemple : En achetant moins et mieux, pour réduire la surconsommation et le gaspillage alimentaire. En favorisant l'herbicyclage, qui consiste à laisser le gazon coupé au sol.

Exemple : En gérant mieux le contenu de son garde-manger et de son frigo, afin de réutiliser les restes de table pour d'autres mets.

Exemple : En recyclant vos résidus verts et alimentaires à l'aide d'un composteur de jardin

Exemple : En participant à la collecte municipale des matières organiques, qui permettra la création de nouvelles ressources (carburant, énergie, compost, etc.)

Au Québec, le compostage reste la méthode de valorisation des matières organiques la plus économique et la plus populaire à ce jour, en raison des moindres coûts d'opération. Près de 25 sites de compostage sont présentement existants dans la province. Les municipalités peuvent également profiter des fruits de leurs efforts en utilisant le compost pour leurs travaux de sylviculture, d'horticulture, de remblai ou de recouvrement. Selon la qualité obtenue, il est également possible de prévoir la distribution aux citoyens ou aux producteurs agricoles de la région.



À petite échelle

Que ce soit dans la maison ou dans votre jardin, il existe des solutions pour valoriser facilement une certaine quantité de matières organiques, notamment les résidus verts et les résidus alimentaires provenant de la préparation des repas. Dans tous les cas, il s'agit de compostage domestique.

les options envisageables



Processus de base utilisé depuis des millénaires, **Le compostage en tas** offre un potentiel de valorisation intéressant en milieu rural.

Le vermicompostage est simple à mettre en place, il permet de décomposer les restes de légumes et de certains fruits directement dans la maison tout au long de l'année et ce, sans odeur.



À placer dans le jardin en contact direct avec la terre, **le composteur de bois ou de plastique** permet de valoriser un volume plus important de résidus.

avantages & inconvénients

- Facile à prendre en main et très abordable.
- Demande de l'espace et peut attirer la vermine.
- Nécessite de la patience pour obtenir du compost.

- Simple et abordable.
- Les vers sont frileux et un peu capricieux.
- Permet d'obtenir un excellent fertilisant pour les plantes d'intérieur.

- Esthétique et abordable.
- Permet d'obtenir un excellent fertilisant pour son jardin.
- Inactif l'hiver et ne traite pas la viande, les poissons et les produits laitiers.

À moyenne échelle

Pour avoir un impact un peu plus important sur les quantités de matières organiques à valoriser, les municipalités peuvent mettre en place un système de compostage «communautaire» ou agricole qui traite plus de volume mais pas nécessairement une plus grande variété de matières. Également, ces installations nécessitent l'embauche de personnel.

les options envisageables

Placer en général dans les parcs, il existe une version avec plusieurs compartiments pour **le bac de compostage communautaire**.

Les composteurs rotatifs peuvent répondre aux besoins d'une entreprise, d'une grande famille ou d'une communauté et ne nécessitent pas de contact direct avec le sol.

Le compostage agricole permet de composter une grande quantité de matières pour un investissement de base très réduit. On utilise les technologies de compostage en tas, en andain ou en andain en milieu fermé.

avantages & inconvénients

- Simple, propre et sans odeur.
- Idéal dans les zones où la collecte est problématique ou absente.
- Inactif l'hiver et demande un entretien régulier.
- Ne traite pas la viande, les poissons et les produits laitiers.

- Ne prend pas beaucoup d'espace.
- Inactif l'hiver
- Peut être dispendieux
- Nécessite un suivi rigoureux, car peu rencontrer plusieurs problèmes (aération, humidité, chaleur) nécessitant parfois l'ajout d'additifs.
- Ne traite pas la viande, les poissons et les produits laitiers.

- Demande de l'espace et du savoir-faire.
- Dégradation plus ou moins rapide selon la technologie utilisée.
- Nécessite une autorisation gouvernementale et certains investissements (équipements).
- Le compostage à la ferme est encadré par le ministère.

À grande échelle

Quels sont les les débouchés du compost ?

À la maison

Le compost est utilisé comme amendement pour les plantes d'intérieur (souvent mélangé avec du terreau ou de la terre normale), comme fertilisant pour les plantations ou l'entretien de la pelouse, des arbres et des arbustes, ou comme engrais pour votre potager.

À plus grande échelle

Le compost peut être utilisé par les municipalités ou entreprises commerciales pour différents usages :

- Travaux de sylviculture ou d'horticulture;
- La production de fruits ou de légumes;
- La vente en sac comme engrais ou fertilisant;
- Matériaux de remblai pour l'aménagement urbain ou comme matériaux de recouvrement dans les sites d'enfouissement.

Afin d'atteindre l'objectif de détourner 62 % de la matière organique de la CMQ, la MRC peut choisir parmi plusieurs technologies de type industriel qui acceptent tous les résidus alimentaires incluant les viandes, poissons et produits laitiers. Également, toutes ces options nécessitent des autorisations gouvernementales.

les options envisageables

avantages & inconvénients



Le compostage en andain sur aire ouverte (à l'extérieur) permet un traitement efficace à moindre coût.

- Peu dispendieux et grande capacité de traitement.
- Sensible aux intempéries.
- Accepte tous les types de matières organiques
- Nécessite un retourneur d'andains.

Le compostage en andain en milieu fermé offre un excellent contrôle des paramètres de traitement qui permet d'optimiser le processus et d'accélérer la dégradation.

- Processus totalement contrôlé et relativement rapide.
- Nécessite un coût d'investissement assez important en immobilisation et en équipement.



La biométhanisation consiste à retirer l'oxygène du processus de dégradation pour produire du méthane qui peut être utilisé ensuite comme source d'énergie. Il existe plusieurs variantes, selon les types de matières à traiter (humides ou sèches).

- Processus totalement contrôlé en usine.
- Production possible de combustible et autres formes d'énergie.
- N'accepte pas les résidus verts
- Nécessite des installations très spécifiques et un volume de matière homogène.
- Processus d'implantation long et dispendieux selon la capacité de l'usine.

La situation de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Objectifs spécifiques pour la CMQ	Objectifs de la politique québécoise	Situation en 2013 MRC de la Côte-de-Beaupré
Éliminer 602 kg/hab/an	700 kg/hab/an	736 kg/hab/an
valoriser 62% des matières organiques	60%	38%

La CMQ vise à réduire la quantité de déchets par habitant à 602 kg par an, alors que la politique québécoise cible 700 kg. En 2013, la moyenne de la MRC se situait autour de 736 kg par habitant par année. Pour le moment, en considérant les boues municipales valorisées, la MRC ne valorise que 38 % de ses matières organiques. Ce faible taux est notamment dû à l'absence de programme pour récupérer les matières putrescibles.

La mise en place de la collecte des matières organiques auprès des citoyens, des commerces et des institutions permettrait de réduire considérablement la quantité annuelle de déchets produits par habitant. Selon les études réalisées, les gestionnaires de la MRC ont constaté qu'avec un taux de récupération de seulement 30 % des résidus alimentaires et de 85 % des résidus verts, issus des résidences, des commerces et des institutions, nous atteindrions fièrement l'objectif provincial.

— le saviez-vous ? —

La MRC étudie depuis 2007 la possibilité de récupérer les matières organiques de porte en porte sur son territoire. Un essai pilote a été réalisé en 2008-2009 avec succès dans un quartier de la Ville de Beaupré.

Pourquoi le projet a été interrompu? En raison de l'absence d'un lieu de traitement dans un rayon de 100 km. Il était alors nécessaire d'attendre la décision sur la pertinence ou non de construire une plateforme de compostage régionale sur le territoire de la MRC ou d'utiliser les lieux de traitement à construire par la Ville de Québec.

Où en sont les autres MRC?

Tout près de nous, plusieurs organisations municipales (MRC de Portneuf, MRC de La Jacques-Cartier, Lévis et MRC de Charlevoix) ont déjà implanté la 3e voie, soit la collecte des matières organiques par l'ajout d'un bac supplémentaire habituellement brun, et pour certaines, depuis 2008. À ce jour, plus de 40 MRC et villes du Québec ont aussi implanté la 3e voie et près de 2 millions de Québécois participent à l'un des programmes de récupération des matières organiques offerts par leur municipalité. Le constat est toujours le même : la quantité de déchets est fortement réduite et toutes ces régions atteignent déjà les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Nous pouvons aussi le faire!



Réduire les déchets, c'est aussi réduire les dépenses !

Les économies brutes ou coûts évités

Pour dissuader le réflexe de tout mettre à la poubelle, le gouvernement impose une taxe de plus en plus importante à l'élimination, ce qui a pour conséquence le fait qu'aujourd'hui, l'élimination, par enfouissement ou incinération, coûte très cher. Les municipalités, les entreprises et les autres organisations doivent payer cette redevance au gouvernement du Québec (taxes sur les déchets) pour chaque tonne de matière éliminée. Donc, plus on réduit nos déchets, plus on économise! D'autant plus que l'élimination des déchets dans la région est dispendieuse (142 \$ la tonne versus 113 \$ en moyenne au Québec).

À titre de comparaison, le coût moyen pour composter une tonne de matière organique au Québec est d'environ 55 \$.

Les subventions ou autres opportunités financières

Pour encourager la mise en œuvre d'actions permettant de réduire l'élimination des matières résiduelles, le gouvernement récompense financièrement les municipalités qui ont une bonne performance environnementale. D'autre part, il appuie financièrement les municipalités qui souhaitent construire leurs propres installations de traitement des matières organiques si la demande est déposée avant le 31 décembre 2017.

L'optimisation de la gestion des matières résiduelles

Avec l'expérience, on découvre bien d'autres avantages à réduire les déchets et à mettre en place la 3e voie. Par exemple, les municipalités peuvent réduire la fréquence de collecte des déchets puisque ceux-ci sont moins nombreux et ne contiennent plus de matières pouvant se décomposer. C'est une économie non négligeable à prendre en compte.

— le saviez-vous ? —

La Ville de Québec étudie un nouveau mode de collecte qui consiste à récupérer les matières organiques et les ordures ensemble, dans le même camion. Les résidus alimentaires et verts seraient placés dans des sacs de plastique de couleur rouge. Ces sacs seraient ensuite triés grâce à un lecteur optique, pour les distinguer des déchets. Cette méthode permet de regrouper deux collectes en une seule et d'éviter le passage d'un camion. Ce procédé est encore à l'étude et aucune usine du genre n'existe encore dans la province. Cette usine serait construite non loin de celle dédiée à la biométhanisation des matières organiques, prévue à Québec. La mise en opération de ces infrastructures est prévue à partir de 2021.



Qu'est-ce qu'on obtient après avoir composté les restes de table ?

Eh bien, du compost !

Le compost, qu'est-ce que c'est ?

Le compost, issu du compostage, est l'équivalent de la meilleure terre de sous-bois que vous pouvez trouver. Il est noir ou brun, très léger, et a une bonne odeur de terre. Il est riche en nutriments et en matière organique, en plus de contenir du carbone et de l'azote pour le plus grand plaisir de nos plantes.

Comment obtenir un compost de qualité ?

En utilisant une matière première de qualité, c'est-à-dire en s'assurant que la matière organique utilisée est la plus pure possible. Pour cela, il faut bien la trier et éviter tous les contaminants. En voici quelques-uns :

- ~ Les pesticides et insecticides;
- ~ Les élastiques et étiquettes à légumes;
- ~ Les métaux;
- ~ Les plastiques et autres emballages.

*Concrètement, le compostage à la maison, ça veut dire quoi ?
Cela veut tout simplement dire qu'il faut mettre vos restes de table dans un contenant dédié à la matière organique plutôt que dans la poubelle !*

MYTHES SUR le compostage

Peut-il y avoir des vermines ?

Oui comme dans une poubelle,

Mouches à fruit, vers blancs, ratons, rats...

MAIS il y a des trucs très simples et efficaces pour les éviter :

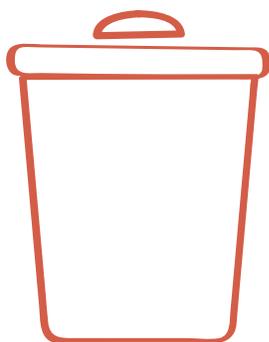
- ~ Respecter les jours de collecte.
- ~ Fermer votre contenant et placer un «bouchon» de papier journal sur le dessus.
- ~ Alternner une couche de matière organique et de papier journal.
- ~ Envelopper les restes de viande et de poisson dans du papier journal ou dans un sac en papier.
- ~ Éviter les liquides.
- ~ Mettre du bicarbonate de soude au fond du contenant pour faciliter le nettoyage.
- ~ Placer un morceau de carton, le contenant se vide mieux et ne colle pas en hiver.
- ~ Entreposer le bac à l'intérieur ou à l'ombre et à l'abri des animaux.
- ~ Comme certains, laissez vos matières dans le congélateur entre chaque collecte.



Peut-être encore un bac ?

Oui, MAIS

La poubelle prendrait moins de place !



Matières organiques
(Environ 68% du contenu
de votre poubelle)

Mon bac va être dégueulasse et malpropre !

Oui comme dans une poubelle,

il peut être odorant, il faut donc le laver de temps à autres. Si des odeurs persistent, rincez votre bac périodiquement avec une solution de vinaigre et d'eau et l'affaire est réglée.

Et les mauvaises odeurs ?

C'est malheureusement une idée reçue tenace !

Un compost bien fait et un contenant bien entretenu ne présentent pas de désagrément.

Les odeurs apparaissent si :

- ~ Vous ne sortez pas votre bac à chaque collecte.
- ~ Vous enfermez vos restes de table hermétiquement dans des sacs de plastique ou compostables exposés à la chaleur pendant un temps prolongé (utilisez plutôt des sacs en papier qui respirent).
- ~ Vous ne rincez jamais votre bac.
- ~ Vous oubliez un sac de feuille humide ou de gazon frais lors de la collecte.

N'oubliez pas, la collecte des matières organiques consiste simplement à transférer une partie du contenu de votre poubelle ! Ça ne pourra jamais être plus sale que dans une poubelle classique si vous gardez vos habitudes en matière d'hygiène !

À noter dans votre agenda :

Des séances d'information accessibles à tous auront lieu les 8 et 10 septembre prochain.

Venez nombreux !!!!

Si vous souhaitez en savoir plus,

nous vous invitons à rejoindre notre page www.facebook.com/strategiegrdurable, vous y trouverez entre autres des capsules vidéo et plusieurs autres trucs et astuces pour une saine gestion de vos matières résiduelles !



